

CÔTÉ DEMEURES

BARÈME D'HONORAIRES TRANSACTION

- COMMISSION À LA CHARGE DU VENDEUR -

JUSQU'À 124 999 € :	FORFAIT DE 6 000 € T.T.C
DE 125 000 À 149 999 € :	FORFAIT DE 7 000 € T.T.C
DE 150 000 € À 169 999 € :	FORFAIT DE 8 000 € T.T.C
DE 170 000 € À 249 999 € :	FORFAIT DE 9 000 € T.T.C
À PARTIR DE 250 000 € :	5 % T.T.C